

4 Politique

Réformes institutionnelles et promotion des investissements

Le Guichet unique de l'investissement inauguré

Innocent M'BADOUA

Libreville / Gabon

L'une des réformes visant à faciliter les investissements et la création d'entreprises a abouti. Le président de la République, chef de l'État, a inauguré hier le Guichet unique pour l'investissement et le nouveau siège de l'Agence nationale de promotion des investissements.

L'ACTE solennel d'inauguration du Guichet unique de l'investissement et, partant, du siège de l'Agence nationale de promotion des investissements (ANPI-Gabon), par le président de la République, chef de l'État, Ali Bongo Ondimba, est l'aboutissement d'une démarche entamée depuis longtemps par le Gabon. En 1998 en effet, la Charte des investissements adoptée cette année-là prévoyait déjà de doter le Gabon d'un guichet unique. Les efforts de matérialisation de celui-ci vont buter sur plusieurs écueils.

Mais en 2009, avec l'avènement d'Ali Bongo Ondimba à la magistrature suprême, cette ambition de doter le Gabon d'un cadre attractif pour les investissements va s'accélérer. «*Le temps c'est de l'argent. Nous voulons accélérer le développement de notre pays. Cet outil (guichet unique de l'investissement, ndlr) va faciliter les démarches de tous ceux qui veulent investir dans notre pays*», a déclaré Ali Bongo Ondimba, qui veut que son pays attire davantage d'investisseurs et facilite, sur son sol, la création d'entreprises, nécessaires pour réaliser, à une cadence soutenue, l'ambition d'un Gabon émergent.

Venu de lui-même vérifier le circuit de constitution



Immeuble abritant le siège de l'ANPI



Coupure symbolique du ruban, marquant l'inauguration.



Phase opérationnelle des formalités d'immatriculation.



Nina Alida Abouna présentant aux officiels le fonctionnement de l'ANPI.

d'une entreprise au guichet unique de l'investissement de l'ANPI-Gabon, point de fusion sur un seul site de trente administrations, le président de la République a insisté sur la nécessaire performance des agents de l'État qui y seront affectés, de manière à répondre, en terme compétitif, aux attentes des usagers. Il a insisté sur la notion de performance du personnel, la qualité desdits agents qui doivent être "les meilleurs éléments", pénétrés de la connaissance des politiques publiques natio-

nales, maîtrisant les facilités, les lois, règlements et les démarches. Satisfaction certaine, le triomphe modeste, le président de la République s'est voulu pragmatique, s'appuyant sur des indicateurs mesurables. «*En fin d'année, nous allons voir combien d'investisseurs sont passés par cet instrument. Nous allons comparer par rapport aux données précédentes*», a donné le chef de l'Etat, conscient qu'il faut aller plus loin, «*pour faire connaître le pays et accompagner les investis-*

seurs, améliorer la note du Gabon au classement Doing Business.»

Aussi, a-t-il indiqué que les objectifs du Guichet unique et de la promotion des investissements privés vont être atteints «*quand nous allons voir plus d'investisseurs venir répondre aux appels d'offres qui sont lancés par le gouvernement*», a-t-il conclu.

Bien avant le président de la République, dans un cadre plus large, la ministre de la Promotion des investissements privés,

du Commerce et de l'Industrie, Madeleine E. Berre a égrené les chantiers restants à développer pour un meilleur climat des affaires. Elle a mentionné l'intensification du dialogue public-privé, la lutte contre la parafiscalité, la création d'une brigade unique de contrôle, l'accélération du passage de l'informel au formel, la mise en place d'un guichet unique multimodal d'importations et exportations, etc.

Pour sa part, Nina Alida Abouna, directeur général

de l'ANPI, a rappelé le cadre des valeurs de déontologie et de probité morale, dans lesquelles va se faire la gouvernance du guichet unique. Pour elle, la vision de l'ANPI-Gabon passe par quatre objectifs : être dans le Top 10 des pays ayant les meilleurs cadres d'affaires, en Afrique multiplier par deux les investissements directs étrangers, devenir le pays N°1 de création de start-ups dans la sous-région, être un lieu d'épanouissement pour les agents collaborateurs.

Fiche technique du siège de l'ANPI

I.M'B.

Libreville / Gabon

DANS la présentation que sa directrice générale, Nina Alida Abouna en a faite, on retient que le nouveau siège de l'Agence nationale de promotion des investissements (ANPI) comprend un rez-de-chaussée, une mezzanine et le 4e étage. Mais également que c'est au rez-de-chaussée, que se déroulent toutes les étapes de l'immatriculation et du développement de l'entreprise. Cette partie accueille aussi les services administratifs divers comme la Caisse nationale de sécurité sociale, la Caisse nationale d'assurance maladie et de garantie sociale, les

services des Impôts, de l'Organisation gabonaise de la propriété intellectuelle, le journal officiel, le Greffe du commerce, un bureau de la permanence de la Chambre de commerce, un bureau d'informations sur le choix de la forme juridique des entreprises et une banque... Orabank.

C'est toujours au rez-de-chaussée que se trouvent les services traitant des requêtes liées à la cessation, modification ou la mise en veille d'activités. Selon Mme Abouna, «*les délais de formalisation seront raccourcis à 24 heures.*»

Quant à la mezzanine, elle se compose du bureau abritant les diverses administrations et sert d'interface entre les entreprises



Un local du front office au rez-de-chaussée

et les investisseurs pour la délivrance des agréments techniques sectoriels. On y trouve les départements techniques de l'Agriculture, de l'Industrie, du Commerce, du Travail et de l'Emploi, des Mines, des

Hydrocarbures, des Eaux et forêts, de la Pêche, du Tourisme, du Numérique, du Transport, de l'Environnement, de l'Industrie du bois, de la Santé, de la Documentation, du Conseil gabonais des chargeurs, de

l'Agence nationale de l'Urbanisme, des travaux topographiques et du cadastre (ANUTTC) et de l'Office national de l'emploi (ONE). C'est aussi à ce palier que l'on retrouve un salon VIP pour les services person-

nalisés et rapides aux investisseurs, aussi bien nationaux qu'internationaux. Dernier compartiment du siège de l'ANPI, le 4e étage qui héberge la direction générale. C'est aussi le palier qui abrite la salle de réunions pour le Haut conseil pour l'investissement (HCI), la salle de conférence, un bureau investisseur qui s'occupe des investisseurs internationaux par zone de provenance.

C'est, enfin, au 4e étage que les investisseurs internationaux disposeront d'un bureau pour s'informer sur les lois, règlements et formalités, ainsi que sur la culture d'affaires au Gabon.